

BETTERAVES FOURRAGÈRES, MAÏS ÉPI... des bons alliés de l'herbe ensilée !

Depuis plusieurs années les surfaces en betteraves fourragères augmentent régulièrement dans le nord des Ardennes (ce qui facilite de plus en plus l'intervention des entreprises pour le semis et l'arrachage). A raison de 1 ha pour 45 vaches laitières (2kg MS/VL/j pendant 150 jours) cette culture prend peu de place dans la rotation mais permet des performances zootechniques intéressantes. Très peu encombrante et riche en énergie (1,12 UF_L) la betterave complète parfaitement les rations riches en herbe, on économise des concentrés achetés et le lait et les taux surtout augmentent (en tendance + 2g de TB et 1 à 1,5 g de TP/l).

Pour le maïs épi, même chose, récolté à 55-60 % de MS cet aliment se « marie » très bien aux rations « herbe » majoritaire. Avec 1,08 UF_L et 98g de PDIE/kg MS les performances obtenues sont très bonnes. De 2 à 5 kg de MS/VL/J en fonction de la part d'herbe de la ration, on peut en donner toute l'année pourvu que le silo soit parfaitement réalisé et associé à un conservateur.

Dans un contexte d'azote chère, en engrais ou en aliments (soja/colza/limon), ensemercer plus de prairies temporaires à base de trèfles/luzerne ou mélange raygrass/trèfle peut diminuer la dépendance aux achats extérieurs tout en assurant des performances élevées avec un état de santé optimum des animaux en associant herbe/maïs épi et/ou betteraves fourragères.

L'ensilage de maïs peut garder une place à 40-50 % des fourrages. Les stocks 2021-2022 doivent être gérés au plus fin pour pouvoir disposer de maïs jusqu'en novembre prochain et laisser le nouveau silo se stabiliser sans pénaliser les lactations comme cet automne.



DL

Pour en savoir plus, contacter :

- Vos Conseillers GDA
- Le Pôle Agronomie : 03 24 33 71 26
- Le Pôle Elevage : 03 24 36 64 41